

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 10 Janvier 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15	10	8

DATE DE LA CONVOCATION : 06 Janvier 2025

L'an deux mil vingt cinq et le dix janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Yves BELTRAN - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Etaient absents : Pierre DURAND - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Yves BELTRAN

D/2025-05

Objet de la délibération : Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron (S.I.A.H.V.Y)

Vu les articles L 5211-7, L 5211-8 et L 5212-7 du Code général des collectivités territoriales,

Madame la Maire expose à l'assemblée que suite à la démission de Madame DEJOUR, il est nécessaire de procéder à l'élection de son remplaçant en tant que second délégué suppléant au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron.

Elle rappelle qu'il y a 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants à ce Syndicat, les autres délégués étant :

1^{er} délégué titulaire : Mme NELIAS Agnès

2^{ème} délégué titulaire : M. LHOPITAL Guy

2^{ème} délégué suppléant : M. BELTRAN Yves

Elle rappelle que l'élection doit avoir lieu au scrutin secret uninominal à la majorité absolue. Si après deux tours, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il doit être procédé à un 3^{ème} tour au cours duquel l'élection a lieu à la majorité relative, conformément à l'article 163.6 du Code des Communes et L 5212.7 du C.G.C.T.

Il est procédé aux opérations de vote. Les résultats sont les suivants :

1^{er} délégué suppléant : M. FOURDIN Fabrice

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

DESIGNE comme suit les représentants de la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée de l'Yzeron :

Mme NELIAS Agnès et M. LHOPITAL Guy en qualité de délégués titulaires,

M. FOURDIN Fabrice et M. BELTRAN Yves en qualité de délégués suppléants.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Yves BELTRAN Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
----------------------------	--	---------------------------------	--

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le : 16 JAN. 2025
Publication ou notification du : 16 JAN. 2025
Publication site internet le : 16 JAN. 2025
Affichage liste des délibérations le : 14 JAN. 2025